

La liste de vérification suivante est destinée à aider les gestionnaires et les superviseurs à comparer leurs pratiques opérationnelles. Aucune liste de vérification n'est complète ; les gestionnaires et les superviseurs sont encouragés à développer davantage cette liste de vérification en fonction de leurs besoins.

Critère	Oui	Non
Est-ce que vous connaissez et comprenez vos responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des procédures précises sont-elles en vigueur en vue de détecter et de prévenir les dangers?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous intégré la sécurité dans tous les aspects de votre travail?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fixez-vous des objectifs en matière de santé et de sécurité tout comme pour la qualité, la production et les ventes?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous consacré suffisamment de ressources (p. ex., finances, humaines) à la santé et à la sécurité?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous adopté des mesures de maîtrise appropriées pour les dangers identifiés?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous expliqué à tous les employés leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité et vérifié qu'ils les comprennent bien?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les employés ont-ils été formés à travailler de façon sécuritaire et à utiliser l'équipement de protection individuelle qui convient?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Existe-t-il une procédure de rapport sur les dangers qui encourage les employés à signaler à leur superviseur toutes les situations et pratiques non sécuritaires?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les gestionnaires, superviseurs et travailleurs sont-ils tenus responsables de la santé et de la sécurité de la même façon qu'ils sont responsables de la qualité?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'aspect sécurité entre-t-il en ligne de compte lorsqu'on achète du nouvel équipement ou qu'on change de processus?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Veillez-vous à ce que les entrepreneurs, les bénévoles et toute autre personne présente sur les lieux de travail soient assujettis aux mêmes normes de sécurité?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tenez-vous des dossiers sur les activités de votre programme et sur les améliorations qui leur sont apportées?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Répondez-vous aux préoccupations et aux recommandations des travailleurs, du comité de santé et de sécurité (ou d'un représentant) et des autres personnes?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Examinez-vous les éléments des rapports, comme les rapports d'inspection ou d'incident, et prenez-vous des mesures correctives?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tenez-vous des dossiers sur la formation reçue par chaque employé?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuez-vous les vérifications nécessaires pour vous assurer que toutes les politiques universitaires et les marches à suivre sont régulièrement respectées?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos dossiers montrent-ils que vous prenez des mesures disciplinaires quand un employé ne respecte pas les procédures de sécurité?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Passez-vous en revue votre programme de SST au moins une fois par année et y apportez-vous des améliorations?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Législation canadienne en matière de SST - Diligence raisonnable <https://www.cchst.ca/oshanswers/legisl/diligence.html>, Fiches d'information Réponses SST, Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 29 novembre 2019. Reproduit avec permission de CCHST, février 2021.